

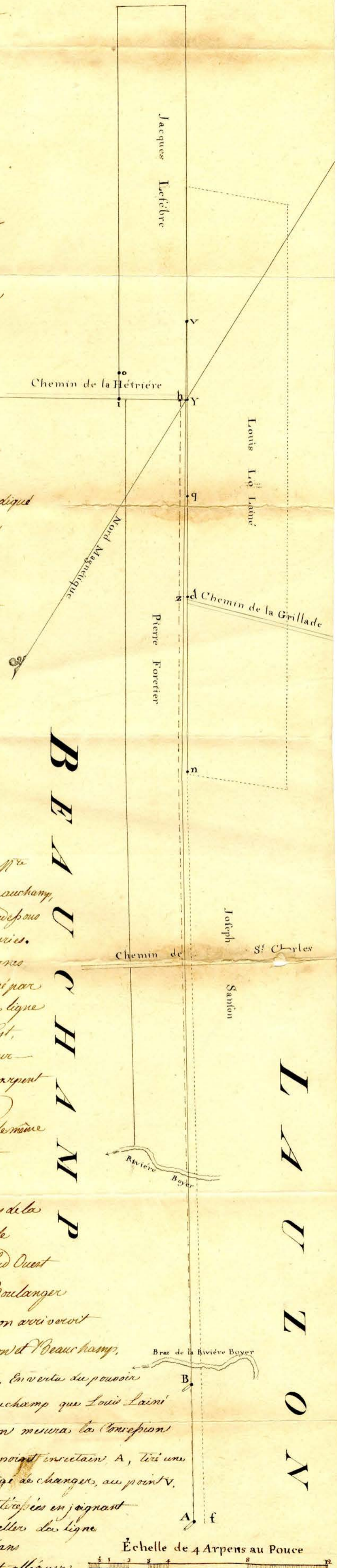
Aujourd'hui, le 14 Mai, 1798, à la requête
des Sieurs Louis Laine' Censitaire de la Seigneurie de
Lauzon, Comté Dorchester, District de Québec, Province
du Bas Canada; Le soussigné Arpenteur Surs pour
le dit District, mesuis après transporté à la la ligne
Seigneuriale tirée entre Beauchamp et Lauzon, à
deux bornes et deux poteaux plantés sur icelle par M^{rs}
Jeremiah M^{rs} Carthy, au Nord Ouest des Bras de la
Rivière Boyer, et à sept arpens l'un de l'autre,
(indiqués au Plan par les lettres A.B.) suivant son procès
verbal en date du 11 Nov 1785 — pour constater
si la ligne déterminée par icelles bornes A.B. est la même
que celle aussi déterminée par les bornes d.g.Y, comme
elle devoit, les bornes A.B.d.g.Y, ayant été posés
pour déterminer la ligne Seigneuriale entre Lauzon
et Beauchamp.

Pour cela exécuter des bornes A.B. et sur leur
alignement, j'ai prolongé une ligne vers le Sud Est
l'espace de cinquante arpens jus qu'au point h et j'ai
trouvé qu'ainsi prolongée, au lieu de tomber sur la
borne d. pour avec l'alignement d.g.Y, ne faire qu'une
seule et même ligne, comme devoit, elle partit, au
Nord Est, au point z, coupoit le dit alignement indiqué
par d.g.Y au point v, et formoit avec lui un angle
de 35'; d'où il est constant que si l'on prolonge
cet alignement d.g.Y vers le Nord Ouest jus qu'au
point f il faudroit qu'il passe à cinq Perches et sept
pieds de la borne B qui devoit être sur la même
Ligne. Québec le 19 Mai 1798

Louis Charland
Arp. Surs

Remarques.

Il paroît par l'Extrait filé N^o 7 par Pierre Forcier, que M^{rs}
Jeremiah M^{rs} Carthy n'a pas tiré toute la ligne entre Lauzon et Beauchamp,
mais qu'il n'a prétendu que la continuer de puis quelques Arpens au dessus
de la Rivière Boyer jus qu'au bout de la profondeur des deux dites Seigneuries.
Il est constant par le même procès verbal qu'il ne trouva pas alors les bornes
indiqués par le Procès verbal de M^{rs} Plamondon filé N^o 1 et mentionné par
le dit M^{rs} Carthy, mais qu'au défaut d'icelles, il chaina d'une borne de la ligne
Sud Ouest de la terre de St. Marie Laine', un arpent en allant au Nord Est,
pour trouver le point où ledit Plamondon avoit terminé sa ligne, sur
lequel le Contrat de Conception des dit St. Marie Laine' lui donne un arpent
dans Lauzon, (cette manière de fixer une borne est assez précaire)
Il est certain par le procès verbal filé N^o 1 par Jacques Lefebvre, que le même
Plamondon dans un temps où les bornes qu'il avoit posés entre Lauzon et
Beauchamp au dessus du Bras de la Rivière Boyer, prolongea
l'alignement de ces mêmes bornes jus qu'à quarante arpens au dessus de la
Rivière Boyer au point h. Il est pareillement certain par le
même procès verbal qu'en chainant trois arpens, allant vers le Sud Ouest
de puis les bornes posés le 1 Nov. 1782 entre Pierre Poliquin et J. Boulanger
au jour d'hui Jacques Lefebvre et Moins son voisin du Nord Est, on avoit écrit
ce point est le milieu de la Pratte au point h. on voit par ces mots, En vertu du pouvoir
du M^{rs} Alex. F. casey Cuy, que ce fut par le fait du Seigneur de Beauchamp que Louis Laine'
fut mis en possession jus qu'au point h. lors que l'Arpenteur Plamondon mesura la Conception
de Poliquin, d'où je conçois que M^{rs} M^{rs} Carthy, au lieu d'avoir, d'un point incertain A, tiré une
ligne sur un Rubis à son gré, qu'il paroit même avoir été obligé de changer, au point v,
puis qu'elle fait un angle en cet endroit, eut fait justice au parties intéressées en joignant
le point h au point A, par une ligne droite, ce qui eut été renouveler la ligne
tirée par M^{rs} J^{rs} Plamondon le 11 Nov. 1782, laissant les parties dans
leurs possessions, appuyées sur le dit procès verbal filé N^o 1. — on ne peut alléguer
que le bout de ligne n'est pas bon, car le même raisonnement se feroit



pour la partie qui est au dessous de la Rivière Boyer, jus qu'au Fleuve St Laurent. puisqu'elle n'a pas été
vérifiée en cet endroit, n'y ayant pas même été trouvée. de plus, M^r McParthy, dit dans son Procès verbal
filé N^o 7, que du point A il a pris un alignement courant au Sud Est du vrai méridien, et ne
fait aucune mention d'observations Astronomiques faites pour trouver le vrai méridien passant au
point A. quand il eut fait pareilles observations, ce que je ne crois pas, en changeant la direction de la ligne
au point V, il montre qu'il n'y a pas lui même grande confiance. d'où on peut conclure que la ligne
qu'on a substituée à celle de Plamondon ne vaut certainement pas mieux, et est peut être pire, n'étant
pas droite, ce qu'on ne peut dire de l'autre puisqu'elle n'a pas été vérifiée, et n'ayant pas un
Point de vent plus apuré.

Louis Charland